

Du rififi au Medef : les patrons cherchent la solution miracle pour installer Jean-Dominique Senard à la place de Pierre Gattaz



Les élections pour désigner le prochain président du Medef devraient permettre au patron de Michelin de remplacer Pierre Gattaz. Sauf que les statuts ne le permettent pas. Ridicule.

Avec Jean-Marc Sylvestre

Les élections à la présidence du Medef ont toujours donné lieu à une campagne électorale disons assez compliquée. On a oublié, mais la précédente élection qui avait obligé Laurence Parisot à quitter ses fonctions, avait été d'une violence inouïe. La bagarre qui démarre aujourd'hui est beaucoup plus polissée.

La première question est de savoir pourquoi ce type d'élections paraît aussi importantes aux élites parisiennes. Tout simplement parce que le président occupe un poste de pouvoir avec tous les signes extérieurs du pouvoir et que la lutte pour le pouvoir est dans l'ADN des organisations sociales. Cette affaire d'ego n'est pas essentielle.

Le plus important est que dans l'organisation du système socio-économique français, le Medef occupe une place très importante puisqu'il cogère le modèle social avec l'Etat et ses syndicats de salariés. Or, nous entrons dans une phase de réforme et de modernisation du système paritaire dans toutes ses composantes, l'assurance chômage, l'assurance maladie et la retraite.

Ajoutons à cela que le président du Medef a aussi un rôle de pédagogie sur les grandes mutations qui s'imposent avec l'obligation d'embarquer le plus grand nombre dans la modernité. C'est donc l'interlocuteur obligé de l'Etat et des syndicats au niveau national et international. Il doit avoir une vision, et une force de conviction pour la faire accepter. Pas facile tous les jours. D'autant que le Medef est une organisation qui regroupe des entreprises les plus diverses par la taille, le métier ou les perspectives. Des unités de production qui ont parfois des intérêts contradictoires. Difficile de faire cohabiter sur une ligne cohérente, la grande distribution, la banque et les industriels. Difficile pour parler d'une même voix aux entreprises du Cac 40, aux entreprises familiales et aux petites PME.

Donc, le président du Medef doit faire la synthèse entre toutes ces composantes. Son élection donne lieu à un débat qui est tout à fait normal.

La situation actuelle est particulièrement cocasse. Il existe au sein du patronat un chef d'entreprise qui paraît réunir à peu près toutes les qualités. C'est Jean-Dominique Senard. Le président de Michelin, l'une des entreprises industrielles françaises parmi les plus connues et les plus présentes dans le monde. C'est sans doute un des plus performants à un moment où l'industrie française est en pleine transformation, pour assumer et la mondialisation et le digital. Ce candidat est en mesure de gagner contre la plupart des autres possibles qui sont aussi plein de qualités, mais sans doute plus fragiles et n'ayant pas le parcours international de Senard.

Son problème est qu'il aura 65 ans le 7 mars prochain c'est à dire avant l'élection et que les statuts du Medef stipulent que les

présidents du Medef doivent entrer en fonction avant 65 ans. A priori donc, c'est mort. C'est mort mais c'est une situation ridicule. On a un candidat qui est respecté par presque la totalité des composantes du Medef, et on s'aperçoit à la veille de monter l'escalier que juridiquement l'escalier est fermé. C'est ridicule de voir le Medef qui s'est fait le champion de l'allongement de la vie professionnelle, et qui demande à tous de retarder le départ à la retraite, de se retrouver bloqué ainsi par une disposition qu'il combat chez les autres mais qu'il s'impose à lui même. C'est ridicule parce que cette disposition est utilisée par beaucoup pour alimenter une campagne de dénigrement des uns et des autres. C'est ridicule aussi parce que ça ternit l'image d'un Medef qui s'est quand même beaucoup améliorée sous la présidence de Pierre Gattaz.

Alors face à cet imbroglio, le comité exécutif doit trouver une solution mais il aura du mal à échapper au procès de tripatouillage et de combles de pouvoirs. A priori, le comité exécutif qui a commencé hier à travailler à quatre solutions.

La première, c'est d'appliquer les statuts, ce qui évince de fait Jean Dominique Senard. Dans ce cas, le mouvement patronal se choisira un président entre les quelques personnalités qui vont se porter candidats comme Alexandre Soubot, Geoffroy Roux de Bézieux ou Thibault Lanxade. Personnalités intéressantes mais qui ne portent pas encore une parole audible par tous.

Pierre Gattaz ne peut même pas se représenter puisqu'il a lui même fait changer les statuts pour empêcher les renouvellements.

La deuxième solution serait de s'affranchir de cette limite d'âge. Evidemment et on s'étonne que le Medef ne l'ait pas fait avant. Parce que ça risque d'être très compliqué. Il faut changer les statuts, il faut donc que le comité exécutif et le propose en assemblée générale. C'est compliqué à faire en trois mois.

La troisième solution serait que Pierre Gattaz démissionne avant et organise des élections anticipées de façon à permettre à Senard de passer avant sa date d'anniversaire. Une belle polémique en perspective, qui fait combine et difficile à accepter. Pierre Gattaz la refusera.

La quatrième solution, la plus probable, serait de s'inspirer des élections américaines. Le Medef organiserait les élections avant que Jean-Dominique Senard fête ses 65 ans en mars, mais entrerait effectivement en fonction à la fin du mandat de Pierre Gattaz qui irait donc au bout de son mandat en juillet 2018. Pendant quelques mois, comme aux Etats-Unis, on aurait au Medef deux présidents (un sortant et un entrant) qui cohabiteraient.

Les statuts seraient respectés et la majorité des patrons qui pensent que Senard est l'homme qui leur faut pour les représenter seraient satisfaits.

L'équilibre entre les nécessités du pragmatisme, les ambitions personnelles et le respect des règles juridiques est quand même compliqué à respecter.